

AGENT DE DEVELOPPEMENT des Activités Physiques Adaptées et Santé

FINALITE

A la responsabilité de la mise en œuvre des actions visant à faciliter le développement durable des activités physiques adaptées de la structure.

DEFINITION

Emploi de terrain avec animation d'actions avec un soutien dans la conception de ces dernières et les stratégies mises en place.

AUTONOMIE ET RESPONSABILITE

Sous l'autorité du Président, dans le cadre des projets d'actions décidés par le Comité Directeur, il est autonome et responsable de la conception, de la réalisation et de l'évaluation des actions dans son domaine d'intervention.

ACTIVITES

ACTIVITES CONSTITUTIVES

- Il participe et facilite la réflexion et le débat au sein des instances et groupes de travail concernés et participe à l'élaboration du programme annuel ou pluriannuel d'actions,
- Sous la présidence de l'élu responsable, il anime les activités dans son domaine d'intervention,
- Il conçoit et anime le dispositif permettant de développer les pratiques sportives (sensibilisation, sport scolaire, activités de loisirs, ...),
- Il participe à la communication interne et/ou externe et à la diffusion de l'information auprès des publics cibles,
- Il développe les activités de loisirs dans les différentes structures accueillant des personnes en situation de handicaps.

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Il assure le suivi de dossiers précis liés à ses activités,
- Il dote sa structure d'éléments d'information et d'analyse sur les besoins des acteurs privés ou publics du territoire en mettant en œuvre des moyens diversifiés (études, contacts, ...)
- Il participe à la vie associative du comité (réunions, forums, ...)
- Il participe à l'encadrement des stagiaires et des services civiques

COMPETENCES REQUISES

CONNAISSANCE

- Connaissance de la structure, de son organisation, des commissions, des acteurs institutionnels,

SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES ET RELATIONNELS

- Capacité à l'élaboration et à la mise en œuvre de projet dans ses différentes étapes :
 - Aide à l'émergence de projets,
 - Aide à l'élaboration de cahier des charges,
 - Définition d'objectifs et de moyens,
 - Recherche de financement,
 - Mise en œuvre et animation, suivi des prestations, bilan et évaluation.
- Qualité rédactionnelle et d'expression orale,
- Capacité à susciter des consensus permettant aux partenaires la mise en place d'une action collective,
- Capacité à animer des groupes,
- Maîtrise des outils bureautiques.

QUALITES, APTITUDES, SAVOIR-ETRE

- Capacité relationnelle et d'écoute, capacité de médiation,
- Ouverture d'esprit permettant l'élargissement et la mise en perspective de problématiques,
- Disponibilité,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Rigueur,
- Diplomatie,

DIPLOME

Licence STAPS - Mention Activités Physiques Adaptées et Santé
Permis B exigé

CONTRAT DE TRAVAIL

CDI à 1 ETP selon Convention Collective Nationale du Sport

35 heures hebdomadaires : ces heures pourront être aménagées durant la semaine en fonction de l'activité, tout dépassement d'horaires devra être soumis à l'accord du Comité Directeur ou de la personne mandatée.

PROPOSITION DE CLASSEMENT CCNS : GROUPE 3

Fait à Amiens, le ...

(Contrat établi en trois exemplaires)

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le Comité Départemental Handisport de la Somme,
Joseph MBONGO, Président

Le/La Salarié(e),

Parapher toutes les pages de la présente Fiche de Poste.